

MAIRIE DE GOMETZ LA VILLE

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2016**

**Président :** B. JACQUEMARD

**Secrétaire de séance :** E. GUYOT

**Etaient présents :** B. JACQUEMARD, E. GUYOT, B. LLORET, A. MAZINGUE-DESAILLY, M. BOULAY, M. GIRARD, J. VILLALON, B. VIOLETTE, E. HUOT-MARCHAND, R. PESCHEUX, A. PINCHEMAILLE.

**Absents excusés :**

E. WERFELI pouvoir à B. JACQUEMARD  
P. BOULET, A. MARIAUD, C. MONIS-ARRAIOL

La séance est ouverte à 20 H 55.

Le compte rendu du précédent Conseil est adopté à l'unanimité.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

**ADOpte** la décision modificative n° 3 – commune,

**DECIDE** de demander un fonds de concours à la Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL) à hauteur de 19 070,80 € en vue de participer au financement des dépenses de fonctionnement relatives aux fluides (eau, gaz, électricité) permettant le fonctionnement optimal des bâtiments communaux,

**DESIGNE** E. HUOT-MARCHAND membre de la Caisse des Ecoles,

**DECIDE** de réévaluer les tarifs périscolaires 2016/2017,

**QUESTIONS DIVERSES**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 H.

En Mairie, le 20 décembre 2016

Le Maire,  
Bernard JACQUEMARD

